

Programmes santé et sécurité

Les opioïdes en milieu de travail

Sur cette page

[Que sont les opioïdes?](#)

[Comment les opioïdes sont-ils utilisés?](#)

[Savez-vous reconnaître les opioïdes?](#)

[Pourquoi la consommation d'opioïdes est-elle une préoccupation en milieu de travail?](#)

[Que peut-on faire en milieu de travail?](#)

[Quels sont quelques autres conseils sur la consommation sécuritaire d'opioïdes?](#)

Que sont les opioïdes?

Les opioïdes regroupent des médicaments comme la morphine, l'héroïne, la méthadone, le fentanyl et l'oxycodone. Ce groupe de médicaments est souvent prescrit pour la gestion de la douleur. Les opioïdes peuvent causer une euphorie (sensation d'être « high »), ce qui augmente le risque d'utiliser le médicament de façon inappropriée.

Les opioïdes sont répartis en trois catégories de médicaments contre la douleur :

- Opioïdes naturels (aussi appelés opiacées) dérivés du pavot à opium, comme la morphine et la codéine
- Opioïdes semi-synthétiques, comme l'hydrocodone et l'oxycodone sur ordonnance et l'héroïne, qui est une drogue illicite
- Opioïdes synthétiques, comme la méthadone, le tramadol et le fentanyl, qui sont des médicaments d'ordonnance

Le fentanyl est de 50 à 100 fois plus puissant que la morphine. D'autres médicaments du même groupe, comme le carfentanil, peuvent être 10 000 fois plus puissants que la morphine (pour ceux qui n'ont pas développé de tolérance au médicament).

Comment les opioïdes sont-ils utilisés?

Comme le déclare le [gouvernement du Canada \(2021\)](#), les opioïdes sont destinés à soulager la douleur. Les médecins les prescrivent parfois pour d'autres affections comme une diarrhée ou une toux (de modérées à graves).

Si un médicament opioïde vous a été prescrit :

- Vous devez le prendre seulement comme prescrit.
- Il ne doit jamais être utilisé par une personne pour laquelle il n'a pas été prescrit.
- Vous ne devez jamais le prendre avec de l'alcool ou d'autres médicaments (à moins d'indication contraire).

Savez-vous reconnaître les opioïdes?

Les médicaments opioïdes sur ordonnance sont offerts sous diverses formes :

- Sirops
- Comprimés
- Gélules
- Vaporisateurs nasaux
- Timbres transdermiques
- Suppositoires
- Liquides pour injection

Toutefois, dans le cas des drogues illicites, il n'est pas toujours possible de déterminer si d'autres matières ont été ajoutées. Le fentanyl, par exemple, ne goûte rien et ne sent rien. Par contre, quelques grains seulement (similaires à des grains de sel) peuvent causer de graves effets, y compris la mort. Dans certains cas, le fentanyl se trouve dans des comprimés de contrefaçon qui sont fabriqués de façon à ressembler à des opioïdes d'ordonnance et il peut être mélangé à d'autres drogues comme l'héroïne ou la cocaïne.

Pourquoi la consommation d'opioïdes est-elle une préoccupation en milieu de travail?

La consommation d'opioïdes en milieu de travail peut être une préoccupation pour plusieurs raisons :

- Consommation à la suite de blessures en milieu de travail
 - Les opioïdes sont prescrits pour gérer la douleur, y compris en cas de blessures subies en milieu de travail. Un milieu de travail où il y a, par exemple, des risques de glisser et de trébucher ou des charges lourdes, peut être associé à une consommation d'opioïdes.
 - La consommation et l'abus d'opioïdes ont tendance à être plus élevés dans les milieux de travail où il y a moins de congés de maladie payés et moins de sécurité d'emploi, donnant lieu à penser que les employés peuvent se sentir obligés de retourner rapidement au travail après une blessure et de consommer ces substances pour gérer la douleur. L'absence de congés de maladie payés et peu de sécurité d'emploi peuvent aussi faire en sorte que les travailleurs soient réticents à prendre congé pour se faire traiter adéquatement.
- Effets associés à la consommation d'opioïdes, notamment sur la sécurité au travail (ex. conduite, utilisation d'équipement)
 - Parmi les effets secondaires à court terme : somnolence, nausées, vomissements, sensation d'euphorie (se sentir « high »), difficultés respiratoires, maux de tête, étourdissements et confusion. Ces effets peuvent affaiblir les facultés, et la personne peut ne pas être capable de travailler de façon sécuritaire.
 - Entre autres effets secondaires à long terme : tolérance accrue, troubles de consommation ou dépendance, dommages au foie et aggravation de la douleur.
- Consommation problématique d'opioïdes ou de substances
 - Les personnes qui se font prescrire médicaments d'ordonnance peuvent parfois le faire de façon inadéquate, ce qui peut entraîner une dépendance. Il a été constaté qu'une mauvaise utilisation d'une ordonnance d'opioïdes pouvait mener à une consommation illicite de drogue, notamment d'héroïne et d'autres drogues de la rue.
 - Lorsqu'une personne développe une dépendance, elle sent le besoin de prendre le médicament et continue de l'utiliser, malgré les effets nocifs. Ce besoin devient le centre de ses sentiments, de ses pensées et de ses activités, et la personne peut ainsi ne plus être concentrée sur son travail et être incapable de faire le travail de façon sécuritaire.
- Composer avec un empoisonnement
 - Vous pourriez être en présence d'un consommateur, d'un client, d'un membre du public ou d'un collègue de travail qui a été empoisonné par le produit.
- Sûreté de l'agent de premiers secours
 - Un agent de premiers secours pourrait être en présence du médicament en fournissant des premiers soins ou en situation d'application de la loi.

Que peut-on faire en milieu de travail?

Les responsables du milieu de travail peuvent :

- Prévenir les blessures.
 - Les blessures causées par le levage ([manutention manuelle des matériaux](#)), le travail dans des positions particulières, les mouvements répétitifs, l'action de [pousser et tirer](#), ou l'action de [glisser, trébucher et tomber](#) peuvent nécessiter un traitement avec des médicaments contre la douleur.
- Offrir un mécanisme aux employés pour [signaler](#) lorsqu'ils sentent que leurs facultés sont affaiblies ou s'ils soupçonnent qu'une autre personne a les facultés affaiblies.
- Inclure la consommation de médicaments d'ordonnance dans les [politiques sur les facultés affaiblies](#) en milieu de travail.
 - Cette politique peut prévoir qu'il est interdit que les employés offrent leurs médicaments d'ordonnance à d'autres personnes, même si ces personnes ont une ordonnance similaire.
- Encourager les employés à [discuter des options](#) de gestion de la douleur avec leur fournisseur de soins de santé.
- Fournir de la formation, entre autres sur les sujets suivants :
 - Les techniques sécuritaires de travail et de levage, ainsi que les [troubles musculo-squelettiques liés au travail](#).
 - La prévention des blessures au [dos](#).
 - La connaissance des effets de la consommation d'opioïdes, même sur ordonnance.
 - La [reconnaissance des facultés affaiblies](#) chez soi et chez les autres.
 - La sûreté lors d'[interventions](#) (ex. premiers soins ou application de la loi).
- Fournir une formation adéquate aux agents de premiers secours et fournir de la [naloxone](#) dans le cadre d'un programme de premiers soins.
- Offrir un programme de « retour au travail », pour donner aux employés le temps de récupérer avant de reprendre leurs fonctions.
- Offrir des avantages pour soins de santé qui comprennent un accès à des services comme de la physiothérapie ou de la massothérapie pour traiter la blessure ou la douleur s'il y a lieu.
- Offrir un [programme d'aide aux employés](#) (PAE) ou un accès à un programme similaire, pour aider les employés à composer avec des problèmes de drogues, de dépendance ou d'accoutumance, etc.

Quels sont quelques autres conseils sur la consommation sécuritaire d'opioïdes?

Le gouvernement du Canada suggère ce qui suit :

Conserver ses médicaments de façon à en prévenir la consommation problématique par d'autres personnes, notamment en :

- ne donnant jamais de vos médicaments à d'autres personnes (c'est illégal et cela peut aussi nuire gravement à l'autre personne ou même causer son décès);
- surveillant la quantité restante de comprimés dans le contenant;
- rangeant les opioïdes en lieu sûr, hors de la portée des enfants et des adolescents.

Les médicaments opioïdes non utilisés doivent toujours être :

- conservés hors de la vue et de la portée des enfants et des animaux de compagnie;
- rangés en lieu sûr afin d'en prévenir le vol, la consommation problématique ou l'exposition accidentelle;
- retournés à la pharmacie pour qu'ils soient éliminés de façon sécuritaire s'ils ne sont plus nécessaires ou s'ils sont périmés; ainsi, cela empêchera toute possibilité d'utilisation illicite et contribuera à protéger l'environnement contre la contamination.

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2021-08-25

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.